

dès maintenant la possibilité de fournir gratuitement des médicaments aux Canadiens admissibles à la pension de vieillesse et au supplément de revenu garanti.

—Monsieur l'Orateur, j'ai le grand plaisir cet après-midi de pouvoir consigner quelques pensées au compte rendu au sujet d'une question qui me préoccupe beaucoup depuis longtemps, savoir, la motion que j'ai fait inscrire le 12 janvier, au sujet des médicaments gratuits à l'intention des bénéficiaires de la pension de vieillesse et du supplément de revenu garanti.

Je voudrais maintenant exprimer mes remerciements au secrétaire parlementaire du leader ministériel et à son personnel pour leur collaboration au sujet de cette motion. Je pourrais peut-être aussi remercier des députés qui sont restés pour écouter ou prendre part à ce débat parce que nous sommes en présence d'une concurrence passablement forte. Je sais gré à ceux qui sont demeurés ici au lieu de se rendre à la réception en plein air que donne le gouverneur général.

Cette session du Parlement a été marquée d'un réveil de la part du gouvernement en faveur des défavorisés. Il n'y a aucun doute que cette nouvelle poussée dans le domaine du bien-être a découlé de ce qu'aucun parti n'est majoritaire à la Chambre. Tout à coup, les voix de tous, riches ou pauvres, ont pris plus d'importance qu'elles n'en ont jamais eue sous l'administration majoritaire Trudeau de 1968 à 1972. Il semblerait que les défavorisés bénéficient des gouvernements minoritaires, parce que leurs voix comptent et que le gouvernement reconnaît enfin que son existence pourrait bien dépendre à l'avenir de leurs vœux et de leurs problèmes.

Nous avons déjà vu l'augmentation tant des pensions de la sécurité de la vieillesse que du supplément du revenu garanti. Nous avons également été témoins du relèvement des allocations des anciens combattants. On nous a dit que, très prochainement, interviendrait une augmentation sensible des allocations familiales. On nous a également dit qu'une forme quelconque de revenu annuel garanti pourrait être adoptée à la suite de négociations fédérales-provinciales, mais la dernière conférence fédérale-provinciale des premiers ministres nous a fait comprendre que cette panacée de justice sociale n'est pas aussi proche que certains voudraient nous le faire croire.

Mais, tout compte fait, le Parlement—au moins jusqu'à présent—peut être fier de certains des faibles efforts faits pour atténuer les difficultés de nos économiquement faibles. Il est cependant étrange que le gouvernement, préoccupé comme il l'est de justice sociale, ne nous ait pas présenté un programme de remboursement total des médicaments—et je dis bien de remboursement total—capable d'aider nos vieillards dont les frais de pharmacie privent de la majorité, sinon de la totalité, des revenus supplémentaires qu'on leur a accordés. Monsieur l'Orateur, regardons les choses en face. La plus grosse part des augmentations des pensions de la sécurité de la vieillesse ont, ces dernières années, été englouties par les augmentations des loyers et des produits alimentaires. La triste réalité est que lorsque les retraités obtiennent une augmentation, leurs propriétaires en attendent leur part comme des vautours.

Santé et bien-être

Chacun sait quelles difficultés extrêmes l'inflation provoque pour presque tout le monde mais surtout pour les revenus fixes, qu'il s'agisse ou non de vieillards. Mon courrier m'apprend que de tous les problèmes qui se posent aux vieillards, celui de leur santé est le plus grave du point de vue financier. La science médicale nous offre la possibilité de vivre plus longtemps. Par contre, à mesure que nous vieillissons, nous devons accepter de dépendre de certains médicaments pour rester en bonne santé. Cela signifie que la charge la plus lourde pour le revenu de nos vieux jours est celle des médicaments délivrés sur ordonnance.

Jadis, lorsque je travaillais dans les mines de charbon, j'ai eu la malchance d'être blessé deux fois et je sais par expérience quel rôle vital les médicaments prescrits jouent dans l'amélioration de l'état de santé. C'est pourquoi je me rends parfaitement compte des problèmes très délicats que pose une mauvaise santé, en ce sens qu'elle englutit les économies. Tout augmente et les médicaments prescrits ne font pas exception. Beaucoup de Canadiens qui n'ont que leur pension de sécurité de vieillesse et le supplément de revenu garanti doivent suivre un régime réaliste parce qu'ils ne peuvent pas se permettre d'acheter à la fois de la nourriture et des médicaments. Ce n'est rien de moins qu'un scandale national dans un pays aussi riche que le nôtre.

Des voix: Bravo!

M. Muir: Afin de conserver leur santé, ces gens doivent acheter des médicaments et, ce faisant, ils doivent se priver d'aliments, ce qui nuit à leur santé et compromet leur rétablissement. C'est donc un véritable cercle vicieux. Aussi incroyable que cela paraisse, c'est vrai. On a sans cesse attiré mon attention sur ce problème. Je suis certain qu'il n'y a pas un seul député, de quelque parti que ce soit, qui n'ait reçu une foule de lettres à ce sujet. J'aimerais citer un extrait d'une lettre que j'ai reçue:

Ces derniers mois, nous n'avons pas pu faire renouveler nos ordonnances; je suppose que nous devons nous passer de médecin et la maison a grand besoin de réparations. Il fait vraiment trop froid pour quelqu'un qui a une mauvaise santé.

● (1610)

Il y a des milliers de personnes qui vivent dans ces conditions et qui souffrent autant que les personnes âgées dont j'ai parlé. Il n'y a qu'une seule façon d'avoir un régime de bien-être juste dans notre pays. J'exhorte le gouvernement à mettre en vigueur un programme qui permette aux prestataires de la pension de vieillesse qui ont droit au supplément de revenu garanti ou, en fait, à une partie de celui-ci, si petite soit-elle, d'être certains que les médicaments dont ils ont besoin leur seront fournis gratuitement. Cela leur éviterait de prendre la décision qu'ils sont obligés de prendre à l'heure actuelle, à savoir choisir entre les médicaments et les aliments, et à ne pas avoir assez des deux.

Pour le moment, la pension de sécurité de la vieillesse revient de droit à quiconque atteint l'âge de 65 ans, mais le supplément de revenu garanti est versé après une évaluation du revenu et il s'agit d'une véritable évaluation. Le fait même que quelqu'un ait droit au supplément de revenu garanti ou à une partie de celui-ci prouve qu'il n'a vraiment pas d'argent en trop. C'est pourquoi ces personnes devraient avoir droit aux médicaments gratuits. Je suis surpris qu'un gouvernement qui a joué avec les allocations familiales pendant trois ans ait subitement pu trouver une formule, peu après les dernières élections générales, qui permette de remédier au problème. Pour-